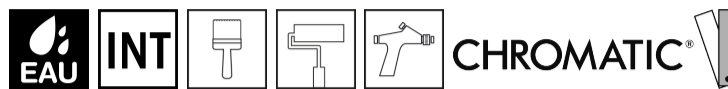


# PRINTOPRIM BAS CARBONE

Dernière mise à jour :  
18/06/2024



## Définition

- Impression multi-surfaces à base de résines mixtes.

## Destination

- Intérieur : neuf/rénovation.
- Impression pour murs et plafonds de tous fonds usuels normalement absorbants du bâtiment (à l'exclusion des métaux) avant peintures, ratissages ou enduits..

## Propriétés

- Nourrit bien le support.
- Facile d'application.
- Idéale pour les chantiers courants du bâtiment.
- Recouvrable en 2 heures.

## Données Environnementales et Sanitaires

■ Emissions dans l'Air Intérieur (selon ISO 16 000)	
■ Teneur en COV (selon Directive 2004-42/CE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Valeur limite UE pour ce produit (cat A/a) : 30 g/L</li> <li>■ Ce produit contient au maximum 15g/L de COV, en tenant compte de nos colorants éventuels</li> </ul>
■ Certification de Construction, Qualité et Environnement	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ PRINTOPRIM BAS CARBONE est éligible à la certification : HQE™</li> <li>■ Consulter la FDES sur : <a href="http://www.inies.com">www.inies.com</a> ou <a href="http://www.seigneurie.com">www.seigneurie.com</a></li> <li>■ Déclaration environnementale consultable sur : <a href="http://www.declaration.environmentale.gouv.fr">www.declaration.environmentale.gouv.fr</a></li> </ul>
■ Production	■ Toutes nos usines françaises sont certifiées ISO 14001
■ Fiche de Données de Sécurité	Consulter la FDS sur : <a href="http://www.quickfds.fr">www.quickfds.fr</a> ou <a href="http://www.seigneurie.com">www.seigneurie.com</a>

## Caractéristiques générales

### Brillant spéculaire

NC % sous 60°.  
8 % sous 85°.

### Teintes

En stock : blanc. En machine à teinter : tons pastel du nuancier CHROMATIC®.

### Masse volumique

Blanc : 1,34 ± 0,05 kg/dm<sup>3</sup> (norme EUR PL 004).

### Extrait Sec

54 ± 2 % (norme EUR PL 005).  
39 ± 2 % (théorique).

### Temps de séchage

1 h.

### Temps de recouvrement

2 h.

### Rendement

8 à 10 m<sup>2</sup>/L environ par couche.

### Conditionnement

1 L - 5 L - 15 L

### Conservation

12 mois en emballage d'origine non entamé et fermé. Conserver à l'abri des fortes températures. Utiliser rapidement après ouverture.

# PRINTOPRIM BAS CARBONE

Dernière mise à jour :  
18/06/2024

## MISE EN ŒUVRE

### Processus

Support	Préparation	Impression	Finition
Plaques de plâtre à épiderme cartonné	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Révision des joints</li><li>■ Époussetage</li></ul>	1 couche de PRINTOPRIM BAS CARBONE	2 couches de finition
Anciens fonds non adhérents	<ul style="list-style-type: none"><li>■ Grattage</li><li>■ Lessivage</li><li>■ Rinçage</li></ul>		

#### Précautions d'emploi :

- Conditions d'application conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Température d'application du produit et du support, supérieure à 8 °C et humidité relative inférieure à 65 %.

#### Supports :

- Conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Neufs ou anciens, recouverts ou non d'anciennes peintures ou d'anciens papiers peints.
- Une reconnaissance préalable est nécessaire pour déterminer la nature des préparations et la couche d'impression éventuelle.

#### Travaux préparatoires :

- Conformes à la norme NF DTU 59.1.
- Protéger les métaux avec un primaire approprié (FREITAMÉTAL EXPERT).

# PRINTOPRIM BAS CARBONE

Dernière mise à jour :  
18/06/2024

## Application

### Matériel d'application

Brosse, rouleau polyamide texturé 12 mm,  
rouleau polyester tissé 13 mm, pistolet.

### Dilution

Prêt à l'emploi.

### Nettoyage du matériel

À l'eau ou au solvant si le produit a séché.

## Caractéristiques réglementaires

### Classification

- NF T 36-005 : Famille I - Classe 7b2/4a.

### Hygiène et sécurité

- Produit en phase aqueuse, non soumis à étiquetage.

### Informations consommateurs

- Évitez le gaspillage de peinture : faites une estimation de la quantité de peinture dont vous avez besoin.
- Refermez les emballages non terminés afin de pouvoir réutiliser la peinture.
- Réutiliser la peinture est un bon moyen de réduire l'impact environnemental des produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.
- Éliminez le produit et son emballage dans un centre agréé. Il convient de se renseigner auprès des autorités locales pour connaître les modalités d'élimination et de collecte.
- Ne jetez pas le produit à l'égout.